UFA
(formation par apprentissage
TALENSAC
NANTES

BTS SP3S : services et prestations des secteurs sanitaire et social

Secteurs d'activité et emplois associés

Secteurs d'emplois

Le titulaire du BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social exerce son emploi dans différentes structures publiques ou privées, notamment :

– organismes de protection sociale (caisses de sécurité sociale, mutuelles, groupes d'assurance, institutions de prévoyance…)

– établissements et services sanitaires (structures de soins, de prévention…)

– établissements et services sociaux et socio-éducatifs (centre communal d'action sociale, services d'action médico-sociale, service de protection de la jeunesse…)

– établissements et services médico-sociaux (pour enfants, personnes âgées, personnes handicapées…)

– structures développant des services à caractère sanitaire ou social (collectivités territoriales, associations et entreprises d'aide à la personne…).

Les emplois occupés relèvent principalement :

- De la fonction publique d'État,
- De la fonction publique hospitalière,
- De la fonction publique territoriale,
- De conventions collectives spécifiques aux champs sanitaires et sociaux.

Les emplois sont dénommés différemment selon les secteurs. À titre d'exemples, ces professionnels sont identifiés actuellement sous les terminologies suivantes :

– gestionnaire conseil dans les organismes de protection sociale
– responsable de secteur en service d'aide à domicile
– coordonnateur d'activités sociales (famille, personnes handicapées, personnes âgées, enfants…)
– assistant aux délégués à la tutelle
– assistant médical dans les centres de lutte contre le cancer
– coordonnateur de secrétariats de services médicaux et d'accueil
– conseiller d'action sociale dans les organismes de protection sociale complémentaire.

MAJ 15/03/2022